2024–25

Alliance de recherche numérique du Canada

Rapport annuel

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

À propos de l’Alliance	3
Message du président-directeur général	6
Message du président du conseil d'administration	8
Conseil d’administration	10
Conseil des chercheurs	11
L’IRN en chiffres	12
Affaires financières	18
Objectifs, activités et résultats	22
Critères de sélection des projets admissibles	33
Projets admissibles et financement	34
Évaluations des programmes, vérifications et évaluations des risques	48
Rémunération	49
Démonstration que le bénéficiaire respecte les modalités de la présente entente	50
Composition	51
Annexe A : Énoncé de la stratégie d’investissement	54
Annexe B : Énoncé de la politique d’investissement	58
Annexe C : Rapport sur les activités communes de CANARIE et de l'Alliance	65
Annexe D : États financiers vérifiés	68

À propos de l'Alliance

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance) est une organisation nationale à but non lucratif formée de membres qui joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) responsable, souple, stratégique, durable et axé sur la recherche pour les chercheuses et chercheurs du Canada.

Fondée en 2019, l'Alliance travaille en collaboration avec d'autres partenaires et parties prenantes du milieu de l'IRN à l'échelle nationale pour atteindre son objectif de coordination et de financement des activités liées au calcul informatique de pointe (CIP), à la gestion des données de recherche (GDR) et aux logiciels de recherche (LR). Elle vise également à renforcer la stratégie nationale concernant l'IRN.

L'Alliance compte parmi ses membres plus de 100 des meilleurs établissements universitaires, collèges, hôpitaux et instituts de recherche du Canada ainsi que d'autres organisations de premier plan faisant partie du paysage de l'IRN. L'Alliance travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes locales, régionales et nationales pour veiller à ce que les chercheuses et chercheurs, toutes disciplines confondues, aient accès à l'infrastructure, aux services et aux outils numériques qu'il leur faut pour mener à bien des projets de recherche de pointe.

Les activités de l'Alliance sont financées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Notre mandat

Leadership national

Renforcer la capacité nationale de recherche du Canada en faisant preuve de leadership en matière de CIP, de GDR et de LR, en développant les infrastructures et les services, et en œuvrant pour une meilleure adoption de ces ressources par la communauté de recherche.

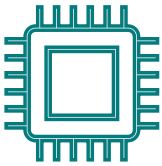

Services nationaux et excellence opérationnelle

Offrir des services nationaux sécurisés, fiables et performants, qui évoluent et s'adaptent à l'échelle pour répondre aux besoins des chercheurs et chercheuses partout au Canada.

Collaboration dans l'écosystème

Promouvoir la collaboration dans l'écosystème en nouant des alliances stables, à la fois sur le plan national et international. L'objectif est de renforcer la collaboration, de partager les connaissances spécialisées et de consolider l'infrastructure de recherche numérique canadienne (IRN).

Préparation de la main-d'œuvre

Développer les compétences de la main-d'œuvre, favoriser une participation inclusive et mettre en œuvre des programmes de formation afin d'attirer et de retenir les talents nécessaires à un écosystème de recherche durable et innovant.

Mission

En tant que partenaire inclusif et digne de confiance, l'Alliance encourage la collaboration à l'échelle nationale et internationale en vue d'offrir une IRN durable, intégrée et axée sur les chercheuses et chercheurs.

Vision

Accélérer la recherche de calibre mondial au Canada dans l'intérêt commun.

Valeurs

Modestie sincère
Nous créons des milieux sûrs en favorisant la reconnaissance mutuelle et le respect
Mobilisation audacieuse
Nous sommes avides de nouvelles idées et encourageons les points de vue différents
Honnêteté inébranlable
Nous agissons avec intégrité
Reddition de compte indéfectible
Nous tenons nos engagements et atteignons les résultats attendus
Collaboration authentique
Nous tissons des liens dynamiques

Principes directeurs

Nous sommes guidés par six principes, lesquels nous assurent de répondre aux besoins à long terme du Canada en matière d'IRN et nous aident à mener à bien notre mission :
Accent mis sur les chercheuses et chercheurs
Quête d'excellence
Collaboration
Approche axée sur le service
Reddition de compte et transparence
Diversité et inclusion

Message du président-directeur général

Au nom de l'Alliance de recherche numérique du Canada, j'ai l'honneur de vous présenter notre rapport annuel 2024–25, qui met en lumière les progrès réalisés pour soutenir la recherche canadienne au moyen d'une infrastructure numérique nationale solide et évolutive. Alors que s'achève notre premier mandat quinquennal, nous prenons un moment pour souligner les réalisations accomplies de concert avec nos membres, nos partenaires et l'ensemble de la communauté de recherche. Le chemin ainsi parcouru témoigne de notre engagement collectif envers l'excellence scientifique et l'innovation. L'Alliance poursuit avec détermination la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur l'infrastructure de recherche numérique (IRN), en rassemblant les parties prenantes autour d'une vision commune : permettre et renforcer l'impact de la recherche de pointe au Canada. Fidèles à notre mission de promouvoir la collaboration nationale et internationale en faveur d'un écosystème de recherche numérique intégré, durable et centré sur les chercheuses et chercheurs, nous avons jeté les bases d'un avenir axé sur l'évolution constante des besoins des chercheurs canadiens.

Notre premier mandat quinquennal a été jalonné de transformations majeures, portées par une vision stratégique ambitieuse, un esprit de collaboration renforcé et des investissements déterminants au service de la communauté de recherche canadienne. Dès 2020, nous avons entrepris la première évaluation pancanadienne des besoins en matière d'infrastructure de recherche numérique (IRN), un exercice fondamental qui a guidé l'élaboration de nos priorités nationales. Cette analyse rigoureuse a conduit à la mise en place de stratégies structurantes, ayant jeté les bases de notre Plan stratégique 2022–2025, centré sur l'équité, la collaboration et l'innovation au bénéfice de toutes et tous. En 2023, l'Alliance a reçu un financement de 228,3 millions de dollars d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, destiné à appuyer des

initiatives clés en IRN. Ces investissements permettront de répondre concrètement aux besoins des chercheuses et chercheurs en accélérant le développement des technologies de pointe, telles que l'informatique quantique, tout en renforçant la cybersécurité, la souveraineté et la sécurité des données, ainsi que la découverte de données à grande échelle. En juin 2024, une entente de contribution de 34,7 millions de dollars a été conclue avec le Conseil national de recherches du Canada pour soutenir la mise en place d'infrastructures de recherche essentielles dans le domaine de l'astronomie. Enfin, dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2024, le gouvernement du Canada a annoncé l'octroi de 83,6 millions de dollars à l'Alliance dans le contexte de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA. Ce soutien stratégique renforce notre capacité à anticiper et à accompagner les besoins évolutifs des chercheuses et chercheurs, tout en contribuant à asseoir la souveraineté du Canada dans le domaine crucial de l'IA.

Animés par ces accomplissements, nous envisageons l'avenir avec ambition et optimisme. Grâce au renouvellement de notre mandat quinquennal, nous continuerons d'exercer un leadership national en matière d'infrastructure de recherche numérique (IRN), de fournir des services de recherche de calibre exceptionnel, de favoriser la collaboration à l'échelle du pays et de renforcer l'expertise canadienne en IRN. Nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux besoins croissants en infrastructure des chercheuses et chercheurs canadiens, notamment dans des domaines stratégiques tels que le calcul souverain pour l'intelligence artificielle, la gestion nationale des données, et bien d'autres encore. Enfin, il me semble crucial de souligner le rôle prépondérant du gouvernement du Canada, de même que l'engagement inébranlable de nos membres, de notre Conseil des chercheurs et de notre conseil d'administration. Sans eux, notre mission n'aurait pu être accomplie. Nous leur exprimons notre profonde gratitude pour leur confiance renouvelée, leur collaboration continue et leur soutien constant.

George Ross
Président-directeur général

Message du président du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel 2024–25 de l'Alliance de recherche numérique du Canada. Depuis la création de notre tout premier conseil en 2020, nous avons eu le privilège de collaborer étroitement avec la direction et les équipes de l'Alliance, ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté de recherche pour soutenir le développement de l'infrastructure de recherche numérique (IRN), assurer une saine gestion des investissements nationaux, orienter notre tout premier plan stratégique, et consolider notre mission en faveur d'une IRN intégrée, durable et véritablement centrée sur les besoins des chercheuses et chercheurs.

En revenant sur les réalisations du premier mandat quinquennal de l'Alliance, une conviction s'impose : c'est par une mobilisation réfléchie, une collaboration ouverte et des investissements stratégiques que nous parviendrons collectivement à transformer l'écosystème de la recherche au Canada. Guidés par les priorités énoncées dans notre Plan stratégique 2022–25, et éclairés par les contributions de notre Conseil des chercheurs et de nos membres, nous avons permis à la communauté scientifique d'accéder aux technologies et outils numériques nécessaires pour stimuler la découverte, renforcer l'excellence et accroître l'impact du Canada sur la scène mondiale. Dans notre rôle de gestionnaires des investissements publics, nous nous sommes assurés que les financements fédéraux et provinciaux destinés à l'infrastructure de recherche numérique (IRN) sont déployés de manière optimale, au service d'un impact tangible et durable, notamment :

– 228,3 millions de dollars investis sur deux ans pour soutenir l'IRN nationale ;
– 34,7 millions de dollars consacrés à la mise en place d'infrastructures de recherche stratégiques dans le domaine de l'astronomie ;
– et plus récemment, un investissement de 83,6 millions de dollars dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA.

Ces investissements renforcent notre engagement à consolider l'infrastructure de recherche numérique et à positionner le Canada comme un chef de file mondial en recherche et en innovation.

Nos réalisations ne sauraient être possibles sans le soutien indéfectible de nos membres et du gouvernement du Canada. Au nom du conseil d'administration, je tiens à leur adresser toute notre reconnaissance pour leur engagement continu et leur vision partagée d'un avenir axé sur l'excellence de la recherche au Canada.Nous souhaitons également exprimer une reconnaissance toute particulière à notre président-directeur général, Georges Ross, dont le leadership a permis de bâtir l'Alliance et de la positionner comme un moteur stratégique d'un écosystème de recherche canadien compétitif, sécurisé et tourné vers l'avenir. Alors que l'Alliance entame son nouveau mandat quinquennal, le conseil d'administration réaffirme son engagement envers une gouvernance rigoureuse, une gestion éthique des ressources publiques et une prise de décision transparente. Dans notre rôle de chef de file national en matière d'infrastructure de recherche numérique, nous demeurons pleinement investis dans notre responsabilité de soutenir un écosystème de recherche fort, équitable et durable au service de toutes les communautés scientifiques au pays.

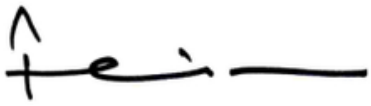

Feridun Hamdullahpur
Président du conseil d'administration

Conseil d’administration

Notre conseil d’administration s’engage à faire progresser notre mission, notre vision, nos valeurs et nos principes directeurs, à définir nos priorités stratégiques et à veiller au respect des obligations et des normes en vigueur. Les administrateurs reflètent la diversité géographique et linguistique du Canada ainsi que la complexité de l'écosystème de l’IRN, et s’emploient à promouvoir les principes d’équité, de diversité, d’inclusion et d’accessibilité (EDIA).

Conseil d’administration de l’Alliance pour 2024-25

Feridun Hamdullahpur, président

Gail C. Murphy, vice-présidente

Larry Alford

Karen Barnes

Philippe Beaudoin

Connie Bonello

Donna Bourne-Tyson

Guillaume Bourque

Donna Janiec

Chris Lumb

David MaGee

Edward McCauley

Kelley McKinnon

Roya Rezaie

Jeffrey Taylor

Amol Verma

Luc Vinet

Martha Whitehead

Conseil des chercheurs

Notre Conseil des chercheurs joue un rôle essentiel dans l'orientation du développement d'un écosystème de l'IRN axé sur les besoins des chercheuses et chercheurs. Le Conseil des chercheurs compte en son sein des membres issus d'une grande diversité de cultures, de langues, d'identités, d'expériences, de disciplines et d'établissements, incarnant ainsi la richesse de la communauté de recherche et assurant une représentation forte et authentique des voix des chercheurs dans l'ensemble de nos activités.

Amol Verma, président
Unity Health Toronto

Carolyn Côté-Lussier, vice-présidente
Institut national de la recherche scientifique

Marie-Jean Meurs, Vice-Chair
Université du Québec à Montréal

Saiqa Aleem
Université Thompson Rivers

Wahab Almuhtadi
Collège Algonquin

Girma Bitsuamlak
Université Western

Bruno Blais
Polytechnique Montréal

Emmanuel Château-Dutier
Université de Montréal

François Claveau
Université de Sherbrooke

Mélanie Courtot
Université de Toronto

Rebecca Davis
Université du Manitoba

Philippe Després
Université Laval

Erin Dickie
Université de Toronto

Yannick Dufresne
Université Laval

Benjamin Fung
Université McGill

Erika Goble
NorQuest College

Catherine Lovekin
Université Mount Allison

Anne Martel
Université de Toronto

Terry Peckham
Saskatchewan Polytechnic

Ken Penner
Université St Francis Xavier

Rebecca Pillai Riddell
Université York

Pekka Sinervo
Université de Toronto

Randall Sobie
Université de Victoria

Harriet M. Sonne de Torrens
Université de Toronto Mississauga

L’infrastructure de recherche numérique en chiffres

En date du 31 mars 2025

Plateforme nationale de CIP

Partenaires régionaux

ACENET
BC DRI Group
Calcul Québec
Compute Ontario
Prairies DRI

5
Sites d'hébergement nationaux

38
Universités partenaires

24 349
Nombre total d'utilisatrices et utilisateurs actifs

6 150
Chercheuses principales et chercheurs principaux universitaires actifs

Utilisatrices et utilisateurs actifs par discipline

Astronomie **683**
Sciences biologiques et de la vie **4 909**
Affaires **248**
Chimie et biochimie **1 856**
Informatique et science de l'information **4 274**
Ingénierie **4 131**
Science de l'environnement et de la Terre **1 381**
Sciences humaines **243**
Mathématiques et statistiques **1 178**
Sciences médicales **2 205**
Physique **1 977**
Psychologie **421**
Sciences sociales **500**

Dépôt fédéré de données de recherche

589
Jeux de données publiés

334 TB
Données déposées

15
Collections spéciales

594
Chercheuses et chercheurs inscrits

10 096 084
Fichiers téléchargés

Borealis

86
Établissements abonnés

22 391
Jeux de données publiés

Lunaris

105 411
Nombre total de jeux de données

164
Dépôts sources

18 972
Jeux de données recensés sur une carte

Assistant PGD

19 963
Chercheuses et chercheurs inscrits

137
Organismes enregistrés

16 363
Plans de gestion des données créés

Consortium DataCite Canada

84

Nombre total d’organisations membres

105

Nombre total de dépôts

28 408

DOI enregistrés en 2024–25

739 996

Nombre total de DOI enregistrés

Participation communautaire

- @Risk North 3, Gatineau
- Canadian Genomics Summit 2025, Ottawa
- Canadian Institute for Arctic Security, Whitehorse
- CANHEIT 2024, Halifax
- CSPC2024, Ottawa
- EuroHPC Summit 2025, Kraków
- IASSIST & CARTO 2024, Halifax
- International Digital Curation Conference, La Haye
- National Collaborative Research Infrastructure Forum, Canberra
- RDA 23rd Plenary Meeting, San José
- SC24, Atlanta
- Mission commerciale de l’équipe Canada en Australie, Sydney

Collaboration nationale et internationale

Partenaires canadiens officiels

- Alberta Machine Intelligence Institute (AMII) — investissement ECPIA
- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Réseau canadien de documentation pour la recherche
- Institut canadien de recherches avancées (CIFAR) — investissement ECPIA
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)
- Mila — Institut québécois d'intelligence artificielle — investissement ECPIA
- Conseil national de recherches Canada (CNRC)
- Bibliothèque génomique pancanadienne (BGP)
- Statistique Canada
- Institut Vecteur — investissement ECPIA

Partenaires canadiens représentant des organisations internationales

- DataCite Canada
- ORCID-CA
- RDA au Canada

Partenaires internationaux officiels

- Australian Research Data Commons (ARDC)
- Coalition for Academic Scientific Computation (CASC)
- CSC Finland
- European Open Science Cloud (EOSC) Association
- Digital Preservation Coalition
- Hyperion/HPC User Forum
- Korea Institute for Scientific and Technical Information (KISTI)
- Research Data Alliance (RDA)
- Research Software Alliance (ReSA)
- San Diego Supercomputing Center
- World Data System – International Technology Office (WDS-ITO)

Initiatives internationales

- CODATA
- DataCite
- Global Biodata Coalition (GBC)
- National Institute for Standards and Technology (NIST)
- Society of Research Software Engineering (SocRSE)
- WDS International Program Office (WDS-IPO)

Affaires financières

Politiques, normes et procédures d'investissement

L'énoncé de la stratégie d'investissement et l'énoncé de la politique d'investissement ayant été approuvés par le conseil d'administration figurent respectivement à l'annexe A et à l'annexe B.

États financiers vérifiés

Les états financiers vérifiés de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2025 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et ont été approuvés par le conseil d'administration. Pour les consulter, reportez-vous à l'annexe D.

Financement reçu

L'Alliance suit la méthode de report de comptabilisation des contributions. Les fonds destinés au mandat de l'Alliance sont comptabilisés comme des revenus reportés lors de leur réception, puis reconnus comme revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées.

Dans le cadre des ententes de contribution en lien avec l'Infrastructure de recherche numérique (« IRN »), l'Alliance a reçu un financement de 161 105 K$ d'ISDE pour l'exercice 2024–25, et a reporté un solde de 9 592 K$ provenant de l'exercice précédent. Sur ce montant, 167 313 K$ ont servi à couvrir des dépenses admissibles et ont donc été comptabilisés à titre de revenus.

L'Alliance a reçu un financement de 22 004 K$ d'ISDE pour l'exercice 2024–25, dans le cadre de l'entente de contribution liée à la capacité de calcul pour

l'intelligence artificielle (« IA »). À ce montant s'ajoutait un solde reporté de 1 553 K$ provenant de l'exercice précédent. Sur ce montant, 21 496 K$ ont servi à couvrir des dépenses admissibles et ont donc été comptabilisés à titre de revenus.

Dans le cadre de l'entente de contribution relative à l'expansion du Réseau de pointe canadien pour la recherche en astronomie (ExCANFAR — Canadian Advanced Network for Astronomical Research), l'Alliance a reçu un financement de 1 985 K$ du CNRC pour l'exercice 2024–25, et a reporté un solde de 1 800 K$ provenant de l'exercice précédent. Sur ce montant, 1 973 K$ ont servi à couvrir des dépenses admissibles et ont donc été comptabilisés à titre de revenus.

[En milliers de $] Sources de revenus	Reporté de 2023–24	Reçu en 2024–25	Revenus comptabilisés en 2024–25
ISDE — IRN	9 592	161 105	167 313
ISDE — IA	1 553	22 004	21 496
CNRC — ExcanFAR	1 800	1 985	1 973
Cotisations des membres	-	609	609
Revenu d'intérêts	-	1 240	1 240
Autres produits	-	298	298
Total	**12 945**	**187 241**	**192 929**

Dépenses

État du montant de la contribution affecté aux coûts admissibles au cours de l'exercice financier précédent, détaillé selon la catégorie d'activités admissibles.

[En milliers de $] Activités admissibles	Dépenses de programme — IRN	Dépenses de programme — IA	Charges de programme — ExcanFAR	Charges liées aux services nationaux	Charges liées à la gestion et à l'administration	Autres dépenses	Dépenses totales
Direction et coordination de la gouvernance de l'écosystème de l'IRN	-	-	-	3 336	-	-	**3 336**
Acquisition et exploitation de l'infrastructure	135 741	21 496	1 973	1 307	-	290	**160 807**
Allocation de ressources	-	-	-	970	-	-	**970**
Soutien au personnel hautement qualifié	11 153	-	-	169	-	1 033	**12 354**
Activités nationales de gestion des données	3 438	-	-	1 728	-	200	**5 366**
Activités nationales liées aux LR	922	-	-	-	-	-	**922**
Cybersécurité	976	-	-	885	-	-	**1 861**

Gestion et administration :	-	-	-	-	6 688	10	**6 698**
Total	**152 230**	**21 496**	**1 973**	**8 395**	**6 688**	**1 532**	**192 315**

Financement de contrepartie

Le tableau ci-dessous présente les montants du financement obtenu d'autres sources au cours de l'exercice pour appuyer les activités et les projets admissibles.

[en milliers de dollars et en pourcentage] **catégories de dépenses**	**Dépenses**		**Financement de contrepartie**		**Total**
Dépenses de programme — IRN	152 230	50,1%	151 613	49,9%	303 843
Dépenses de programme — IA	21 496	58,6%	15 179	41,4%	36 675
Dépenses de programme — ExcanFAR	1 973	100,0%	-	0,0%	1 973
Dépenses liées aux services nationaux	8 395	100,0%	-	0,0%	8 395
Gestion et administration :	6 688	100,0%	-	0,0%	6 688
Total	**190 782**	**53,4%**	**166 792**	**46,6%**	**357 575**

Objectifs, activités et résultats

Objectifs et activités en 2024–25

Les initiatives et activités menées en 2024–25 s'inscrivaient dans la continuité de l'investissement de 228,3 millions de dollars sur deux ans d'ISDE. Elles visaient à moderniser les infrastructures essentielles ainsi qu'à améliorer les services, l'accès et la fonctionnalité de l'infrastructure de recherche numérique (IRN).

Calcul informatique de pointe

Renouvellement des infrastructures vieillissantes de calcul informatique avancé et de l'infonuagique

La capacité de calcul actuelle ne permet de répondre qu'à moins de 50 % des demandes en CPU et à peine 25 % de celles en GPU formulées par les chercheuses et chercheurs canadiens. En étroite collaboration avec les universités hôtes et les provinces, les cinq systèmes nationaux ont été mis à niveau.

- Les sites hôtes nationaux ont assuré la conception, l'approvisionnement et l'installation des nouveaux systèmes, tout en effectuant des mises à niveau des infrastructures de refroidissement et d'alimentation électrique, ainsi que des tests unitaires. Des tests d'acceptation complets sont en cours, l'objectif à terme étant que tous les systèmes soient en production et accessibles aux chercheuses et chercheurs d'ici juillet 2025.
- Le concours d'allocation de ressources a été entièrement repensé pour s'adapter aux caractéristiques des nouveaux équipements.
- Les chercheuses et chercheurs ont reçu régulièrement des communications au sujet des pannes et des progrès.

Mise à niveau de la capacité du centre de données

Le centre de données qui héberge les systèmes nationaux Béluga, Nuage Béluga et Narval a presque atteint sa capacité électrique maximale. Nous sommes engagés à renforcer la capacité de soutien de ces systèmes nationaux, en

collaboration étroite avec Calcul Québec, l'Université McGill, l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la province de Québec. La capacité électrique sera portée à 5,0 MW, grâce à l'installation et au raccordement d'un transformateur supplémentaire, d'un tableau électrique, d'unités de refroidissement et d'autres composantes essentielles.

Soutien aux chercheuses et chercheurs utilisant les ordinateurs quantiques

L'informatique quantique évolue à grande vitesse et suscite un intérêt croissant à mesure que son adoption s'accélère. Nous avons établi un partenariat avec le Quantum Algorithms Institute (QAI) et Calcul Québec afin d'investir plus de 1,8 million de dollars pour renforcer l'expertise en informatique quantique à l'échelle du Canada. Ce financement a permis de soutenir une formation avancée, notamment la formation en informatique quantique de D-Wave offerte au QAI, et d'élargir l'accès des chercheuses et chercheurs à des outils quantiques de pointe, y compris MonarQ, le nouvel ordinateur quantique de Calcul Québec.

Projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance

Le Projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance (ACCP) a mené à la création d'un portail centralisé offrant aux chercheuses et chercheurs un accès sur demande à des services infonuagiques clés, qu'ils soient commerciaux ou communautaires. L'ACCP a éveillé l'intérêt des bailleurs de fonds de la recherche et des établissements pour l'adoption et l'offre de services infonuagiques, tout en ouvrant la voie à la mise en place d'un service infonuagique hybride qui simplifie l'accès au calcul, au stockage et aux logiciels, et soutient une recherche ciblée et innovante. Nous analysons actuellement les commentaires des 15 chercheuses et chercheurs ayant participé au projet pilote afin d'éclairer nos orientations futures.

Gestion des données de recherche

Stabilisation et expansion de l'Assistant PGD

Les mises à niveau de l'Assistant PGD incluent la fonctionnalité de lecture par machine, l'optimisation de l'expérience utilisateur et son intégration dans l'infrastructure de l'Alliance. Ces mises à niveau visent à renforcer le service et en assurer une stabilité, une sécurité et une évolutivité accrues. À ce jour, l'adoption par des chercheurs et chercheuses canadiens a été très positive.

- Parmi les mises à jour majeures de la plateforme figure la mise en œuvre de l'authentification unique (SSO), permettant l'utilisation des identifiants institutionnels ainsi que des identifiants sociaux fournis par Google, Microsoft et ORCID.
- Des efforts substantiels ont également été déployés pour renforcer la sécurité des comptes utilisateurs et de l'infrastructure critique.
- La planification de la migration vers une infrastructure nationale moderne était bien avancée à la fin de l'exercice, avec un déploiement test réussi sur la nouvelle infrastructure et une migration complète de la plateforme prévue pour mai 2025.

Expansion de Lunaris

L'expansion de Lunaris se poursuit. L'outil recevra des mises à niveau pour étendre ses capacités de découverte, faciliter l'extraction de données à partir des dépôts locaux, et renforcer ses partenariats avec d'autres institutions de recherche.

- Une stratégie de moissonnage des métadonnées a été mise en œuvre, portant le nombre de dépôts moissonnés à 164.
- Le groupe communautaire des utilisateurs de Lunaris a été lancé afin de recueillir les commentaires de la communauté et des cas d'usage pour permettre de continuer à renforcer le service.
- Une revue complète du processus de moissonnage des métadonnées de Lunaris a été réalisée, garantissant que les enregistrements de métadonnées de Lunaris soient complets et exacts.

Gestion de l’accès contrôlé aux données de recherche

L’initiative de gestion de l’accès contrôlé aux données de recherche (CAM) continue de faire progresser la gestion de l’accès aux données sensibles ou à accès restreint, en réponse aux normes et exigences émergentes des organismes subventionnaires et des éditeurs en matière de dépôt et de réutilisation des données.

- Une collaboration a été facilitée entre le Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR) et l’Université de Montréal dans le cadre d’un projet pilote portant sur la technologie de chiffrement des dépôts du DFDR.
- Des recommandations visant à renforcer la gestion de l’accès contrôlé au Canada ont été élaborées de manière collaborative avec 29 organisations partenaires. Ces efforts se poursuivront dans le cadre de la prochaine phase de l’initiative.

Équité, diversité, inclusion et accessibilité

L’Alliance continue d’intégrer les principes d’ÉDIA dans l’ensemble de ses opérations grâce à son cadre ÉDIA, lequel oriente les initiatives en matière de partenariats, de prestation de services, de financement et de conditions de travail. Cette année, un accent particulier a été mis sur l’approfondissement de la compréhension et de l’intégration des enseignements autochtones, notamment par le soutien continu à la formation sur les principes de Propriété, Contrôle, Accès et Possession (PCAP®) dans le cadre de notre processus d’intégration. Nous avons élargi l’évaluation de l’accessibilité à l’ensemble de nos services et ressources destinés à la communauté, introduit des formations internes supplémentaires sur la sensibilisation au handicap, et poursuivi l’expansion de notre programme d’apprentissage de la langue française.

Programme pilote des championnes et champions de l'EDIA dans l'IRN

Cette année a également été marquée par le lancement du programme pilote des champions ÉDIA de l'infrastructure de recherche numérique (IRN), conçu en appui à une participation équitable des chercheurs et chercheuses partout au Canada. Un appel de demande de subventions ouvert a été lancé afin d'accroître l'adoption et la participation à l'IRN chez des groupes sous-représentés dans la recherche et l'enseignement supérieur. Cet appel s'est inspiré du format utilisé dans le cadre du projet pilote sur les champions de données 2022–2023, et a permis d'offrir aux participant(e)s la formation et les outils nécessaires pour renforcer les capacités au sein de leurs communautés. L'appel a attiré 150 candidatures d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs dans diverses disciplines et institutions à l'échelle du pays. À l'issue d'un processus d'évaluation fondé sur le mérite, 82 chercheuses et chercheurs en début de carrière ont obtenu un financement en septembre. Ces champions ont ensuite sensibilisé entre 7 000 et 11 500 chercheuses et chercheurs issus de groupes en quête d'équité à l'utilisation des outils et des services nationaux de l'infrastructure de recherche numérique (IRN). Fait notable, 96 % des champions et championnes ont complété la formation sur la science ouverte offerte par OLS, et un événement national de réseautage virtuel a eu lieu en février pour favoriser les échanges entre pairs. Les activités du programme ont pris fin le 31 mars 2025.

Autodétermination des peuples autochtones du Canada et souveraineté de leurs données

Programme de financement soutenant la souveraineté des données autochtones

Le programme de financement soutenant la souveraineté des données autochtones vise à appuyer des initiatives dirigées par des Autochtones, axées sur l'avancement de la souveraineté des données. Il soutient notamment des projets favorisant un accès équitable à l'infrastructure de recherche numérique (IRN) pour les chercheuses et chercheurs ainsi que les communautés autochtones.

- Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) a conçu et mené à terme un projet visant à examiner les pratiques de recherche et les processus institutionnels ayant une incidence sur la souveraineté des données des Premières Nations.
- Ce projet a permis la production de connaissances utiles et l'instauration de relations axées sur le partage d'expertise. Il a également permis de mettre l'accent sur le partage des savoirs, et a favorisé la participation du CGIPN à la conférence mondiale sur la souveraineté des données autochtones (GIDSov).

IRN nationale

Plan d'action à long terme en matière de cybersécurité

Le Plan d'action à long terme en matière de cybersécurité est conçu pour mettre en œuvre les principales initiatives énoncées dans le Cadre de cybersécurité. Ce cadre comprend une feuille de route pour atteindre les objectifs futurs en matière de cybersécurité, incluant des analyses des états actuel et souhaité, des changements structurels organisationnels, des mises à jour dans la gouvernance, ainsi que la mise en œuvre des politiques et de nouvelles technologies.

- Une solution d'analyse des vulnérabilités a été mise en place.
- Plus de 18 000 chercheuses et chercheurs se sont inscrits à l'authentification multi-facteur, renforçant ainsi la protection des comptes sur les systèmes et les services nationaux.
- Plusieurs politiques et normes en matière de cybersécurité ont été élaborées et publiées.
- Un programme de formation et de sensibilisation à la cybersécurité a également été lancé.

Harmonisation et réactivité de l'écosystème

Les structures consultatives de l'IRN permettent de réagir de manière agile aux enjeux opérationnels, de formuler des avis sur les analyses de rentabilité, les investissements et les priorités de projets, et de favoriser la transparence dans la planification des co-investissements à long terme. Elles contribuent également à l'élaboration de stratégies et d'objectifs d'envergure, en cohérence avec les orientations du gouvernement du Canada.

- Deux principales instances consultatives ont été établies : le Groupe consultatif sur l'administration des programmes, qui s’occupe des questions d'administration et de planification des programmes, et le Comité de gestion des opérations, pour coordonner les activités et assurer la transparence opérationnelle.

Prestation de services à l’échelle nationale

Centre de soutien technique national

Les travaux visant à normaliser et à rationaliser la gestion des demandes de service ont été reportés, en raison de la poursuite de la planification en vue de mettre en place un outil de gestion des demandes et services TI, ainsi que du développement d’un catalogue de services et d’un portail d’offres de formation complets.

Gestion des services nationaux et amélioration continue

Cette initiative réaffirme notre engagement à offrir des services de premier ordre dans tous les volets de l’infrastructure de recherche numérique (IRN).

- Une analyse complète de nos services a été réalisée en collaboration avec nos partenaires régionaux et les sites d’hébergement nationaux.
- Un examen des outils et des cadres existants a également été mené, afin de soutenir la rationalisation des opérations, l’enrichissement de l’expérience utilisateur et l’optimisation des services.
- Le processus de sélection d’un système de gestion des services informatiques est en cours.

Catalogue national des services de l’IRN

Le catalogue des services de l’IRN vise à améliorer la visibilité, la découvrabilité et l’utilisation des services et ressources nationaux de l’infrastructure de recherche numérique.

- Une nouvelle structure de classification des services a été établie à la suite de consultations menées avec les partenaires responsables de la prestation de services.
- Les contenus et ressources existants sur le site Web de l'Alliance font actuellement l'objet de regroupement et de réorganisation selon cette nouvelle structure.
- L'interface Web est en cours de développement et de conception, et son lancement est prévu pour l'été 2025.
- Les prochaines étapes comprennent la validation de l'expérience utilisateur auprès des chercheuses et chercheurs, le lancement officiel du catalogue, et la poursuite de la coordination avec les partenaires pour une intégration harmonieuse aux offres institutionnelles.

Formation et perfectionnement

Élaboration du cadre national de formation en IRN

Plusieurs initiatives de formation sont en cours pour permettre de renforcer le soutien offert à la communauté de l'infrastructure de recherche numérique (IRN).

- Un nouveau portail d'offres de formation, destiné à remplacer le calendrier des possibilités de formation de l'Alliance, a été développé. La version 1.0 est prévue pour le premier trimestre de l'exercice 2025–26. Cette première version offrira aux chercheurs et chercheuses du Canada un accès centralisé à des activités de formation liées à l'infrastructure de recherche numérique (IRN).
- Pour faire suite à notre engagement d'élargir l'accès à des occasions de formation avancée, dix chercheurs canadiens spécialisés en calcul informatique de haute performance ont bénéficié d'un soutien financier de l'Alliance pour participer à l'université d'été internationale sur le calcul à haute performance 2025 dénommée le 2025 International HPC Summer School (IHPCSS).

Renforcement du soutien aux utilisatrices et utilisateurs

Grâce à cette initiative, nous avons pu renforcer les effectifs dans des secteurs

sous-dotés, augmentant ainsi notre capacité à répondre à l'évolution des besoins des chercheuses et chercheurs.

- En collaboration avec nos partenaires régionaux, nous avons recommandé l'embauche de personnel de soutien additionnel, indispensable à la prestation de services de haute qualité.
- Nous avons émis et signé des avis de financement pour les postes de soutien alloués aux régions participantes. Jusqu'à présent, 20 de ces 26 postes ont été pourvus avec succès.
- À la suite d'un important exercice de planification de la main-d'œuvre, nous avons ajusté notre plan initial et continuerons de travailler avec nos partenaires régionaux afin de déterminer les rôles les mieux adaptés aux besoins de la communauté et à notre vision stratégique pour l'IRN canadienne.

Collaboration nationale et internationale

Maintien et expansion des partenariats

Nous avons poursuivi nos efforts de collaboration et de formalisation de partenariats avec des homologues nationaux et internationaux.

- Un nouvel accord a été signé avec l'Australian Research Data Commons (ARDC) afin de favoriser le partage d'expertise en matière de promotion, de développement et d'utilisation de l'infrastructure de recherche numérique (IRN). Le PDG de l'Alliance, George Ross, et le directeur général adjoint de l'ARDC, Dr Adrian Burton, ont signé l'accord à Sydney, en Australie.
- Des discussions sont en cours avec le Department of Science, Innovation and Technology du Royaume-Uni concernant une collaboration bilatérale sur les investissements dans l'infrastructure en intelligence artificielle (IA).

Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle

Programme de contribution liée à la capacité de calcul informatique pour l'intelligence artificielle

Le soutien à la Stratégie pancanadienne en matière d'IA s'est poursuivi par la coordination de l'approvisionnement, de l'installation et des opérations initiales de nouvelles ressources de calcul destinées aux chercheuses et chercheurs en IA.

- Les trois grappes informatiques de l'Environnement de calcul pancanadien pour l'IA (ECPIA) — Vulcan chez l'Amii, TamIA chez Mila et Killarney chez l'institut Vecteur — sont désormais intégrées à nos services essentiels. Des mécanismes communs ont été mis à la disposition des instituts pour faciliter la connexion des utilisateurs, notamment l'authentification multi-facteur, la documentation, des dispositifs de sécurité, ainsi que la gestion de l'ordonnancement des tâches. Ces systèmes ont satisfait aux exigences fonctionnelles pour l'exercice 2024–25.
- Une feuille de route liée à la cybersécurité sera mise en œuvre.

Expansion du Réseau canadien d'astronomie pour la recherche avancée (ExCANFAR)

Nous avons facilité l'établissement d'un centre régional canadien permettant aux astronomes d'accéder aux données de l'Observatoire du Square Kilometer Array (SKAO) ainsi qu'à celles d'autres installations astronomiques, tout en continuant d'assurer une capacité dédiée de stockage, de calcul et de services afin de soutenir la participation du Canada au projet SKA.

- Une première série d'équipements a été déployée à Arbutus, à l'Université de Victoria, établissant ce site comme centre principal du Centre régional canadien du SKA (CANSRC) et permettant au Canada de participer à la version 0.1 du réseau mondial SRCNet.
- Une seconde série d'équipements a été acquise, lesquels seront mis en service en juillet 2025.
- Trois membres du personnel dédiés à ExCANFAR ont rejoint l'équipe d'Arbutus afin de soutenir ce nouveau modèle coopératif en pleine expansion.

Objectifs et activités prévus en 2025–26

En prévision de l'exercice 2025–2026, nos principaux programmes et initiatives sont les suivants :

- Le soutien opérationnel et stratégique continu à la prestation des services et programmes nationaux en CIP) et en GDR.
- Le renforcement de la collaboration et de l'harmonisation au sein de l'écosystème canadien de l'IRN, par une mobilisation et des consultations régulières avec l'ensemble des partenaires de l'écosystème.
- La réponse à la possibilité d'investissement en lien avec le Programme canadien sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA, conformément aux paramètres établis par ISDE.
- La prise en charge des besoins à court terme en calcul pour l'IA des chercheuses et chercheurs canadiens, et l'avancement de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA à court terme au moyen des investissements accélérés.
- La mise en place des bases d'un écosystème canadien de données de recherche cohérent, sécuritaire et interopérable, par l'amorce du développement d'une Plateforme nationale de données intégrée, incluant des espaces nationaux de données par domaine.
- L'accroissement de la découvrabilité et de l'utilisation des ressources et services nationaux de l'IRN grâce au lancement du Catalogue des services de l'Alliance.
- Le soutien au développement de logiciels de recherche canadiens réutilisables et de haute qualité par des investissements dans des plateformes logicielles nouvelles ou existantes.
- La poursuite des efforts visant à renforcer la sécurité de l'écosystème de l'IRN grâce à des investissements dans des outils, des technologies, des politiques, ainsi que des programmes et services de formation, de sensibilisation et d'éducation.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de formation et d'un plan d'action visant à appuyer les chercheuses et chercheurs dans l'utilisation et l'exploitation de l'IRN canadienne.
- La mise au point d'une stratégie de partenariats axée sur la collaboration nationale et internationale, au bénéfice de la communauté de recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires figurent dans notre Plan organisationnel 2025–26.

Critères de sélection des projets admissibles

Les projets proposés sont évalués en fonction des critères obligatoires ainsi que des critères d'évaluation propres à chaque programme. L'évaluation des propositions d'après ces critères constitue la base de la décision quant à savoir si un projet reçoit du financement de la part de l'Alliance. Les projets qui ne répondent pas aux critères obligatoires ou ne satisfont pas aux critères d'évaluation à un niveau acceptable ne reçoivent pas de financement.

Le Guide du programme de financement sous forme de contributions de l'Alliance contient des détails sur les critères d'admissibilité et les processus de demande et d'évaluation des projets, de même que sur le processus de surveillance des projets ayant obtenu du financement.

Projets admissibles et financement

Acquisition de matériel et exploitation des ressources de CIP / soutien au personnel hautement qualifié / Cybersécurité

Soutien régional au CIP (d'avril 2024 à mars 2025)

Des fonds ont été alloués pour les opérations régionales et le soutien au personnel hautement qualifié en 2024–25, 17 nouveaux postes ayant été créés au cours de l'exercice. Le personnel hautement qualifié occupe une variété de fonctions, notamment dans le domaine de la cybersécurité.

Établissement	Montant octroyé en 2024–25
Université Brock	134 253 $
Calcul Québec	141 640 $
Calcul Ontario	50 400 $
Université Concordia	113 400 $
Université Dalhousie	396 490 $
HEC Montréal	29 250 $
Université McGill	4 430 750 $
Université McMaster	301 521 $

Université Memorial de Terre-Neuve	636 643 $
Polytechnique Montréal	56 700 $
Université Queen’s	720 663 $
Université Saint Mary’s	75 119 $
Université Simon Fraser	3 034 286 $
Université St Francis Xavier	426 086 $
The Hospital for Sick Children (SickKids)	607 292 $
Université de Moncton	82 189 $
Université de Montréal	771 525 $
Université de Sherbrooke	750 870 $
Université du Québec à Montréal	126 000 $
Université Laval	517 725 $
Réseau universitaire de santé	702 568 $
Université de l’Alberta	424 097 $
Université de la Colombie-Britannique	1 284 961 $

Université de Calgary	380 574 $
Université de Guelph	280 969 $
Université du Manitoba	317 913 $
Université du Nouveau-Brunswick	98 009 $
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	68 333 $
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	90 330 $
Université de la Saskatchewan	233 105 $
Université de Toronto	3 874 633 $
Université de Victoria	1 774 680 $
Université de Waterloo	1 355 243 $
Université Western Ontario	710 240 $
Université de Windsor	60 058 $
Université Wilfrid Laurier	71 515 $
Université York	62 769 $
Total	**25 192 799 $**

Renouvellement de l'infrastructure de CIP et modernisation du centre de données (d'avril 2023 à mars 2025)

Des fonds ont été accordés en 2023–24 aux cinq sites d'hébergement nationaux aux fins de modernisation de leur infrastructure. L'Université McGill a également reçu un financement pour procéder à la mise à niveau de son centre de données, en augmentant la puissance et la capacité de refroidissement des nouveaux systèmes, dans le but de répondre aux besoins futurs. Les sites d'hébergement nationaux ont émis des appels d'offres pour leurs projets en 2024. Les travaux d'infrastructure nécessaires ont été réalisés et l'équipement a été livré. Les nouveaux systèmes subissent actuellement des tests de résistance et sont en cours de configuration conformément à nos environnements logiciels standards. Ils devraient être accessibles aux chercheuses et chercheurs début juillet 2025.

Établissement	**Financement accordé en 2023–24 (projets pluriannuels actifs en 2024–25)**	**Financement accordé en 2024–25**
Université McGill	26 537 500 $	
Université Simon Fraser	40 946 000 $	579 000 $
Université de Toronto	26 200 000 $	
Université de Victoria	10 282 500 $	
Université de Waterloo	21 848 300 $	
Total	**125 814 300 $**	**579 000 $**

Soutien aux chercheuses et chercheurs utilisant l'informatique quantique (2023-04 à 2025–03)

Un financement a été accordé en 2023–24 pour former des chercheuses et chercheurs au Canada à l'utilisation des dispositifs quantiques et pour embaucher six employé·e·s (équivalent temps plein (ETP) pour soutenir l'utilisation de l'informatique quantique dans la recherche. En 2023–24, la première année de formation a affiché complet, et le processus d'embauche d'employé·e·s ETP a été amorcé. Une charte de projet de l'équipe nationale a été lancée, l'Alliance étant le partenaire clé de mise en œuvre. Un rapport sommaire a été préparé et soumis conjointement par Calcul Québec et le Quantum Algorithms Institute.

Organisation	Montant attribué en 2023–24 (projets pluriannuels actifs en 2024–25)
Calcul Québec	152 027 $
Quantum Algorithms Institute	300 824 $
Total	**452 851 $**

Projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance (ACCP) (2024–04 à 2025–03)

En 2024–25, quatre institutions ont reçu du financement pour le développement de la plateforme de l'ACCP. Des équipes de recherche de divers domaines de recherche et d'institutions ont été intégrées avec succès à la plateforme de l'ACCP. L'équipe de projet procède actuellement à des tests de certains outils infonuagiques intégrés ainsi que d'un outil de gestion des identités et des accès (IAM). Une collecte de rétroaction a été amorcée en vue d'améliorations futures.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université McGill	68 781 $
Université de Sherbrooke	355 500 $
Université Laval	136 650 $

Université de la Colombie-Britannique	57 803 $
Total	**618 734 $**

Activités de gestion des données à l'échelle nationale

DFDR et Lunaris (2024–04 à 2025–03)

Des fonds ont été accordés aux opérations de DFDR et de Lunaris en 2024–25.

À ce jour, 589 ensembles de données ont été publiés dans le DFDR. Plusieurs mises à jour majeures des fonctionnalités ont amélioré l'expérience utilisateur pour les chercheuses et chercheurs, tout en permettant à l'Alliance de rendre les données de recherche canadiennes plus facilement repérables et accessibles en vue de leur réutilisation future. Le matériel de stockage a également été mis à niveau, et l'équipe de développement a entrepris l'intégration de l'infrastructure aux sites d'hébergement nationaux de l'Alliance.

À ce jour, 105 411 ensembles de données ont été indexés dans Lunaris, provenant de 164 dépôts sources, ce qui continue d'élargir la couverture des données de recherche et des données gouvernementales canadiennes. Le groupe communautaire des utilisateurs de Lunaris a connu une croissance, permettant à la communauté de contribuer à l'orientation du développement du service. Des améliorations ont été apportées au processus de moissonnage des métadonnées, garantissant l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements, permettant ainsi aux chercheuses et chercheurs de découvrir les données les plus pertinentes.

Établissement	**Financement accordé en 2024–25**
Université McMaster	348 176 $
Université Simon Fraser	125 924 $
Université de la Saskatchewan	687 471 $

Mise à niveau de la capacité de stockage du DFDR	
Établissement	**Financement accordé en 2024–25**
Université Simon Fraser	250 000 $
Université de Waterloo	250 000 $
Total	**1 661 571 $**

Borealis (2024–04 à 2025–03)

Des fonds ont été accordés aux activités de Borealis en 2024–25. Les services Borealis ont continué de bien fonctionner tout en s'élargissant à de nouveaux établissements. Le financement de l'Alliance a contribué à l'essor du service, permettant à un plus grand nombre d'établissements canadiens d'offrir à leurs chercheuses et chercheurs un dépôt basé sur la plateforme Dataverse. Les postes financés par l'Alliance ont permis d'augmenter la capacité du personnel de soutien et des activités de mobilisation communautaire, ce qui a eu des retombées positives pour les chercheuses et chercheurs qui ont recours au service.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université de Toronto	268 999 $

Assistant PGD (2024–04 à 2025–03)

Des fonds ont été alloués aux opérations de l'Assistant PGD en 2024–25. La mise en œuvre de la connexion unique (single sign-on) est désormais terminée. Des améliorations ont été apportées à la sécurité de la plateforme grâce à l'optimisation du processus d'inscription des utilisatrices et utilisateurs. Le financement a également appuyé la planification et la première phase de la migration de l'infrastructure des technologies patrimoniales vers une infrastructure nationale moderne et robuste, ce qui améliorera les capacités à mesure que la plateforme continue de croître.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université de l'Alberta	337 471 $

Consortiums canadiens pour les identifiants persistants (2024–04 à 2025–03)

Un financement a été accordé en 2024–25 pour soutenir les activités, le soutien technique et la croissance des deux consortiums nationaux d'identifiants persistants (PID) au Canada : DataCite Canada and ORCID-CA. Le financement a également appuyé l'avancement de la stratégie nationale sur les identifiants persistants, notamment par la création de nouvelles pages Web dédiées à cette stratégie et aux consortiums PID nationaux. Il a également contribué à la coordination des activités et des réunions du Comité consultatif canadien sur les identifiants persistants.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Réseau canadien de documentation pour la recherche	367 348 $

Bureau international de la technologie — Système mondial de données (WDS-ITO) (2024–04 à 2025–03)

Des fonds ont été accordés pour soutenir les opérations du WDS-ITO en 2024–25. Au cours de cette période, le WDS-ITO a collaboré avec des partenaires de divers domaines, en particulier en sciences de l'environnement, afin de renforcer les capacités, l'impact et la pérennité des dépôts de données disciplinaires des membres et des services qui y sont associés. Le WDS-ITO a contribué activement à plusieurs groupes de travail et comités liés à la gestion des données – tant au sein de l'Alliance qu'à l'échelle internationale – afin de faire progresser les priorités communes et d'harmoniser les pratiques mondiales. Il a également organisé plusieurs ateliers marquants et séances virtuelles, dont certaines portaient sur la préparation à l'IA et la reproductibilité des données FAIR, soutenant ainsi les chercheur·e·s et professionnel·le·s des données face aux défis posés par cette technologie émergente.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université de Victoria	613 078 $

Initiative de gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche

En 2023–24, des fonds ont été accordés dans le cadre de l'Initiative de gestion de l'accès contrôlé aux données de recherche, pour permettre de répondre aux lacunes dans les services en lien avec les données sensibles. Ce financement vise à renforcer la curation, l'accès, le stockage à long terme, la préservation et la sécurité des données dans la DFDR. En 2024–25, les postes équivalents temps plein (ETP) ont été pourvus dans chaque établissement, et les rencontres avec les organisations partenaires ont bénéficié d'une forte participation.

Établissement	**Montant attribué en 2023–24 (projets pluriannuels actifs en 2024–25)**
Centre de toxicomanie et de santé mentale	80 000 $
Université de Montréal	80 000 $
Unity Health Toronto	80 000 $
Total	**240 000 $**

Ressource Web nationale pour la GDR (2024–04 à 2025–03)

Un financement a été accordé en 2024–25 dans le cadre de l'initiative Ressource Web nationale pour la GDR, un site Web évolutif et axé sur la communauté conçu pour offrir des conseils généraux en GDR, ainsi que des liens et outils adaptés aux établissements. Un·e étudiant·e diplômé·e a été embauché·e pour appuyer le développement du contenu et assurer son harmonisation avec l'écosystème Web plus large de l'Alliance. La structure et la navigation du site étant en grande partie en place, les derniers éléments sont en cours de finalisation, notamment l'intégration de modèles et d'instructions de compilation via GitHub, ce qui facilitera le déploiement local et les contributions futures.

Établissement	**Financement accordé en 2024–25**
Université de Victoria	9 990 $

Formation en GDR (2024–04 à 2025–03)

Des fonds ont été accordés à l'initiative de formation en GDR Jumpstart, en 2024-25, qui vise à doter les étudiant·e·s diplômé·e·s de compétences essentielles en gestion des données de recherche et en programmation. L'équipe du programme a embauché trois assistant·e·s de recherche aux cycles supérieurs pour en appuyer le développement et la mise en œuvre du curriculum de la formation. Conçu pour une diffusion synchrone et asynchrone, le projet pilote 2025 a suscité un fort intérêt, avec plus de 170 candidatures pour seulement 30 places disponibles. Les résultats du pilote orienteront les offres futures de niveau avancé, avec un accent mis sur l'engagement des participant·e·s, un faible taux d'abandon et une rétroaction positive des apprenant·e·s.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université Carleton	5 000 $
Université de Calgary	5 000 $
Université de Victoria	5 000 $
Total	**15 000 $**

Équité, diversité, inclusion et accessibilité

Souveraineté des données autochtones (2024–04 à 2025–03)

Un financement a été accordé en 2024–25 au Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) dans le cadre de l'initiative Managing Data in Relationship « Une approche relationnelle à la gestion des données ». Cette initiative vise à soutenir l'Alliance et d'autres partenaires dans le respect des principes PCAP® tout en appuyant les Premières Nations dans la réaffirmation de la gouvernance de leurs données, vues comme un bien collectif communautaire.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations	500 000 $

Programme pilote des championnes et champions de l'EDIA dans l'IRN (2024–04 à 2025–03)

Le financement a été accordé au Programme pilote des championnes et champions de l'EDIA dans l'IRN pour permettre d'accroître la sensibilisation et l'intérêt des groupes sous-représentés dans le paysage de la recherche envers l'infrastructure de recherche numérique (IRN) nationale . Au total, 82 champions ont appuyé les efforts visant à faire progresser l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans l'écosystème de la recherche numérique, en favorisant un accès équitable au sein de la communauté de recherche.

Établissement	Financement accordé en 2024–25
Université Carleton	30 000 $
CIUSS de de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	30 616 $
Université Concordia	32 000 $
Université Dalhousie	92 250 $
Université Lakehead	94 700 $
Université McGill	397 255 $
Université McMaster	129 200 $
Okanagan College	30 623 $
Université Queen's	137 110 $
Université Saint Mary's	28 500 $
Université Simon Fraser	130 000 $
Université métropolitaine de Toronto	32 000 $
Trillium Health Partners	31 905 $

Trillium Health Partners	31 905 $
Université de Montréal	31 200 $
Université du Québec à Montréal	29 170 $
Université Laval	31 850 $
Université de l’Alberta	63 300 $
Université de la Colombie-Britannique	158 500 $
Université de Calgary	127 750 $
Université de Guelph	32 000 $
Université de Lethbridge	127 201 $
Université du Manitoba	91 847 $
Institut universitaire de technologie de l’Ontario	32 000 $
Université d’Ottawa	126 200 $
Université de Regina	32 000 $
Université de la Saskatchewan	31 855 $
Université de Toronto	127 973 $
Université de Victoria	91 000 $
Université de Waterloo	64 000 $
Université de Windsor	32 000 $

Université Western Ontario	61 770 $
Université York	93 815 $
Total	**2 581 590 $**

Acquisition et exploitation de l’infrastructure de calcul pour l’IA

ECPIA (2022–10 à 2027–03)

L’Alliance, les instituts d’IA, les sites d’hébergement et les équipes nationales de la Fédération travailleront sur plusieurs composantes opérationnelles afin de veiller à ce que la nouvelle plateforme nationale d’IA puisse offrir des services coordonnés aux chercheuses et chercheurs en IA une fois le nouveau matériel installé.

Les trois grappes de l’Environnement de calcul pan-canadien pour l'intelligence artificielle (ECPIA) — Vulcan chez Amii, TamIA chez Mila et Killarney chez l’Institut Vecteur, sont maintenant intégrées à notre clé et ont pu répondre aux exigences de fonctionnalité pour l'exercice financier 2024-25. Les services clés prévus pour une mise en œuvre en 2025–26 ont été déployés plus tôt que prévu. Une ressource spécialisée sera embauchée pour soutenir la mise en œuvre complète de la feuille de route de la stratégie de cybersécurité.

Établissement	**Montant attribué en 2023–24 (projets pluriannuels actifs en 2024–25)**
Alberta Machine Intelligence Institute (AMII)	624 485 $
Mila — Institut québécois d'intelligence artificielle	728 566 $
Université Laval	12 271 212 $

Université de l'Alberta	12 375 344 $
Université de Toronto	12 187 914 $
Institut Vecteur	811 830 $
Total	**38 999 351 $**

Acquisition et exploitation d'une infrastructure de calcul dédiée à l'IA

ExcanFAR — Conseil national de recherches du Canada (2023–04 à 2031–03)

Un financement a été accordé en 2023–24 pour permettre à l'Université de Victoria de lancer son approvisionnement en matériel. Une première vague de matériel a été déployée sur le site Arbutus de l'Université de Victoria, permettant au Canada de participer à la version 0.1 de SRCNet. Une deuxième vague de matériel a été acquise, et trois membres du personnel dédiés à ExCANFAR se sont joints à l'équipe d'Arbutus afin de soutenir ce système contributif en pleine expansion.

Établissement	**Montant attribué en 2023–24 (projets pluriannuels actifs en 2024–25)**	**Financement accordé en 2024–25**
Université de Victoria	1 799 753 $	2 296 000 $

Centre canadien de données ATLAS Tier-1 (avril 2024 à mars 2025)

Un financement transitoire à durée limitée a été accordé pour soutenir le centre de données ATLAS Tier-1, pendant que l'équipe du projet cherchait d'autres sources de financement pour les activités futures.

Établissement	**Financement accordé en 2024–25**
Université Simon Fraser	2 249 819 $

Évaluations des programmes, vérifications et évaluations des risques

Vérification des états financiers

Tous les ans, les états financiers de l'Alliance font l'objet d'une vérification exécutée par des vérificateurs indépendants. Ces vérificateurs sont approuvés annuellement par le conseil d'administration, et leur travail est supervisé par le comité de la vérification, des finances, des risques et des investissements mis sur pied par le conseil d'administration. La vérification des états financiers pour l'exercice 2024-25 a été effectuée en juin 2025 par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Les états financiers vérifiés sont présentés à l'annexe D.

Vérification des parties subventionnées

Deux vérifications des bénéficiaires ont été menées en 2024-25. Dans les deux cas, les vérifications ont révélé que les dépenses engagées en 2023–2024 étaient conformes aux ententes.

Évaluation des programmes

Aucune évaluation des programmes n'a été effectuée en 2024–25.

Rémunération

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, les fourchettes salariales de chaque employé, agent ou directeur ou directrice dont la rémunération a dépassé 100 000 $ sont présentées ci-après :

Poste	Fourchette salariale annuelle
Président(e)— directeur(trice) général(e) (PDG)	252 281 $ - 420 469 $
Vice-présidentes et vice-présidents	170 775 $ - 284 625 $
Directrices et directeurs	124 200 $ - 207 000 $
Gestionnaires	107 640 $ - 161 460 $
Professionnels ou professionnelles principaux/principales*	Jusqu'à 117 990 $

(exception du marché pour les architectes principaux/principales de solutions, jusqu'à 163 200 $)

Démonstration que le bénéficiaire respecte les modalités de la présente entente

Pour autant que l’équipe de gestion le sache, l’Alliance respecte les modalités de ses ententes de contribution conclues avec ISDE.

Membres

Nous sommes un organisme fondé sur l'adhésion, représentant des établissements postsecondaires, des hôpitaux de recherche, des collèges et des instituts de recherche à l'échelle du Canada. Grâce à leur engagement, nos membres soutiennent nos actions et prennent part aux décisions stratégiques qui orientent notre gouvernance.

Membres en date du 31 mars 2025

Membres principaux

Athabasca University
Bow Valley College
Institut de la technologie de la Colombie-Britannique (BCIT)
Université Brock
Université Carleton
Centre de toxicomanie et de santé mentale
CHU Sainte-Justine
Université Concordia
Université Dalhousie
HEC Montréal
Hospital for Sick Children
Université polytechnique Kwantlen
Université Lakehead
Université McGill
Université McMaster
Université Memorial de Terre-Neuve
Université Queen's
Collège militaire royal du Canada
Université Saint Mary's
Université Simon Fraser
Institut de technologie du Sud de l'Alberta (SAIT)
Université St Francis Xavier
Université métropolitaine de Toronto
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université Laval
Réseau universitaire de santé
Université de l'Alberta
Université de la Colombie-Britannique
Université de Calgary
Université de Guelph
Université de Lethbridge
Université du Manitoba
Université du Nouveau-Brunswick
Université d'Ottawa

Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Université de Regina
Université de la Saskatchewan
Université de Toronto
Université de Victoria
Université de Waterloo
Université de Windsor
Université Western Ontario
Université Wilfrid Laurier
Université York

Membres associés

Acadia University
ACENET
Université Algoma
Amii (Alberta Machine Intelligence Institute)
Aurora College
BCNET
Université Bishop's
Université Brandon
Centre canadien de données astronomiques
Institut canadien d'information sur la santé
Réseau canadien des centres de données de recherches (RCCDR)
Canadore College
Réseau canadien de documentation pour la recherche
CANARIE
Université Cape Breton
Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario
Compute Ontario
Concordia University of Edmonton
Conestoga College
Consortium Érudit
Council of Prairie and Pacific University Libraries (COPPUL)
CUCCIO
Cybera
Durham College
École nationale d'administration publique (ENAP)
École Polytechnique (Polytechnique Montréal)
École de technologie supérieure (ÉTS)
Collège Fanshawe
Fraser Health Authority
Collège George Brown
ICES
Institut national de la recherche scientifique (INRS)
Institut de physique des particules
Collège universitaire King's de l'Université Western
Université Laurentienne / Laurentian University
Institut de recherche Lawson Health
Institut de recherche Lunenfeld-Tanenbaum, Sinai Health

Université MacEwan
Centre McGill pour la neuroscience intégrative
Mila
Université Mount Saint Vincent
MRnet
Musée du Nouveau-Brunswick
Collège Niagara
Northwestern Polytechnic (anciennement Grande Prairie Regional College)
Nova Scotia Community College
Ocean Networks Canada
Institut ontarien du cerveau
Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC)
Ouranos Inc
Polytechnique de Red Deer (anciennement le Collège Red Deer)
Réseau interordinateurs scientifique québécois
Université Royal Roads
Université Saint Paul
Saskatchewan Polytechnic
Collège Selkirk
Seneca Polytechnic (anciennement collège)
SNOLAB
SRNet
Université Trent
TRIUMF
Université de Moncton
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Université du Québec à Rimouski (UQAR)
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université TÉLUQ
Université du Nord de la Colombie-Britannique
Institut universitaire de technologie de l’Ontario
Institut de recherche en santé mentale (IRSM) de l’Université d’Ottawa
University of the Fraser Valley
Université de Winnipeg
Vancouver Island Health Authority
Vancouver Island University
Institut Vecteur
World Data System
Université du Yukon

Annexe A : Énoncé de la stratégie d'investissement

Objet

Le présent document a pour but d'établir la stratégie la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues au point 5.5.6 (Énoncé de la politique d'investissement) de l'entente de contribution conclue par l'Alliance avec Sa Majesté du chef du Canada.

Stratégie

La stratégie d'investissement de l'Alliance est spécialement adaptée aux contraintes relatives à la durée et à la qualité qui sont prévues dans l'énoncé de la politique d'investissement. Bien qu'elles soient jugées pertinentes et nécessaires pour répondre aux objectifs généraux de l'Association, ces contraintes empêchent d'ajouter une valeur au moyen d'une gestion active de portefeuille. Cette conclusion découle de la rigueur des contraintes, laquelle ne permet pas suffisamment de marge de manœuvre pour que la gestion active de portefeuille soit efficace.

Ainsi, plutôt que d'adopter une approche de gestion dynamique de ses placements, l'Alliance poursuit une stratégie d'« acquisition à long terme » axée sur le cadre suivant :

- l'échéance des placements correspondra, dans la mesure du possible, aux besoins de trésorerie qu'a prévus l'Alliance;
- les limites quantitatives applicables aux avoirs investis permettront à l'Alliance de disposer des liquidités structurelles nécessaires pour subvenir à ses besoins. Il est donc pertinent de détenir des placements approuvés de type moins liquide. La valeur ajoutée découlera du mouvement hors de la « courbe de liquidité » quand c'est possible.

- En tout temps, l'Alliance ne détiendra que des placements jugés admissibles aux termes de l'énoncé de la politique d'investissement. Pour plus de clarté, l'admissibilité des placements sera déterminée à l'achat. L'Alliance ne sera pas obligée de se défaire de titres qui deviennent inadmissibles après la date d'achat, mais privilégiera (sous réserve de la conjoncture du marché) la disposition de ces titres si elle doit liquider des éléments d'actif. (Voir la Politique de liquidité et d'échéance des titres (section 7) dans l'Énoncé de politique de placement.)

Compétence

Le Comité de placement doit :

- Établir l'énoncé de la politique d'investissement aux fins d'approbation par le conseil d'administration.
- Recommander au conseil d'administration, aux fins d'approbation, la nomination d'un ou de plusieurs conseillers en placements externes et indépendants, chargés de fournir des conseils en matière de placement. Le comité peut également recommander au conseil d'administration la nomination d'un ou de plusieurs gestionnaires de portefeuille professionnels pour investir le montant d'une manière conforme à l'énoncé approuvé de politique d'investissement approuvée et à l'énoncé approuvé de stratégie d'investissement.
- Vérifier la conformité à l'article 5.5.8 de l'accord de contribution traitant des conflits d'intérêts, en ce qui a trait au conseiller en placements/gestionnaire de portefeuille.
- S'assurer que les fonds sont investis uniquement dans des placements ou des titres respectant les dispositions de l'énoncé de la politique d'investissement.
- S'assurer d'informer régulièrement le conseil d'administration de tout risque financier important auquel s'expose l'Alliance, notamment des conséquences de toute perte importante pouvant découler de l'investissement d'une partie ou de la totalité des fonds;
- Rendre compte au conseil d'administration de l'état, du fonctionnement et du rendement annuel du portefeuille de placements.
- S'assurer que des procédures de protection pertinentes sont en place pour tous les instruments de placement.

Composition du comité

Le comité se compose d'au moins cinq personnes, lesquelles sont toutes membres du conseil d'administration, ne font pas partie de l'équipe de direction de l'Alliance et possèdent des compétences financières. À tout le moins un des membres doit posséder des antécédents comptables ou une expérience connexe de la gestion des finances. Le président du conseil d'administration est membre d'office non votant du comité.

Le conseil d'administration nomme un des membres du comité au poste de président du comité.

Les membres du comité sont nommés pour une période d'un an, laquelle peut être renouvelée.

Réunions, calendrier et fréquence des réunions

Le comité se réunit au moins quatre fois l'an. Le comité peut décider de tenir des réunions supplémentaires s'il le juge nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités avec efficacité. Les réunions peuvent se tenir en tout temps et en tout lieu selon la détermination des membres, pourvu que tous les membres du comité reçoivent un avis de ces réunions. Les réunions peuvent se dérouler par téléconférence ou vidéoconférence, pourvu que les membres disposent d'un moyen de voter. Les membres qui ne sont pas en mesure de participer en personne peuvent participer par téléconférence ou par téléphone à une réunion qui est tenue en personne.

Le quorum est constitué par une majorité des membres du comité aux fins de délibération des questions à une réunion dudit comité, et toute mesure prise par une majorité des membres du comité présents à une réunion où le quorum est atteint constituera une mesure prise par le comité. Le président, ou, en son absence, un des administrateurs, présidera toutes les réunions du comité.

En tant que membre d'office du comité, le président du conseil d'administration exerce un droit de vote aux réunions du comité auxquelles il assiste. La présence du président du conseil d'administration n'est pas comptée pour déterminer si le quorum est atteint à une réunion.

Si le résultat d'un vote est nul, le président du comité a la voix prépondérante. Chacune des réunions peut se dérouler à huis clos et n'admettre que les membres du comité.

Le procès-verbal des réunions sera mis à la disposition du conseil d'administration.

Examen

Le présent document fera l'objet d'un examen et d'une mise à jour (au besoin) à tout le moins, tous les ans.

Annexe B : Énoncé de la politique d'investissement

Objet

Le présent document a pour but d'établir la politique d'investissement la mieux adaptée aux besoins et aux objectifs du portefeuille de placement de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance). Il vise particulièrement à respecter les exigences prévues au point 5.5.6 (Énoncé de la politique d'investissement) de l'entente de contribution conclue par l'Alliance avec Sa Majesté du chef du Canada.

Tous les aspects de la présente politique sont régis par le principe de la gestion prudente (consulter le paragraphe 5.5.3 de l'accord de contribution) et l'objectif principal des décisions d'investissement sera la préservation du capital afin de satisfaire aux exigences futures en matière de sortie de fonds.

Politique d'investissement

1) Objectifs et attentes de rendement à long terme :

Le portefeuille a un double objectif à long terme : a) procurer à l'Alliance les fonds nécessaires pour couvrir ses dépenses, au besoin; b) optimiser les revenus de placement de l'organisation, sous réserve de la stratégie et de la politique d'investissement qu'elle a adoptées.

2) Notation des titres :

La note réputée (la note) des titres admissibles sera fixée au moment de l'acquisition de ceux-ci par l'Alliance.

S'il y a lieu, « l'émetteur » mentionné inclura l'organisme qui délivre la garantie inconditionnelle.

Pour les besoins de la politique d'investissement, la catégorie de cotation des titres s'appuiera sur la notation d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Dominion Bond Rating Service (DBRS), Standard and Poor's (S&P) Rating Services, Moody's Investors Service et Fitch Rating Ltd.

Papier commercial et autres placements à court terme :

Pour être coté « AAA », le titre cumulera au moins deux des notes suivantes, lorsqu'elles existent :
R-1 (élevée) de DBRS
A-1+ de S&P et obligations de l'émetteur notées « AAA » par S&P
P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aaa » par Moody's
F-1+ de Fitch et obligations de l'émetteur notées « AAA » par Fitch

Pour être coté « AA », le titre cumulera au moins deux des notes suivantes, lorsqu'elles existent :
R-1 (moyenne) de DBRS
A-1+ de S&P
(Iii) F-1+ de Fitch
P-1 de Moody's et obligations de l'émetteur notées « Aa » par Moody's

Obligations et autres placements à long terme :

Pour être coté « AAA », le titre cumulera au moins deux des notes suivantes :
AAA de DBRS
AAA de S&P
AAA de Moody's
AAA de Fitch

Pour être coté « AA », le titre cumulera au moins deux des notes suivantes :
AA de DBRS
AA de S&P
AA de Moody's
AA de Fitch

3) Politique de diversification du portefeuille de placement, y compris le plafond des investissements

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres d'un même émetteur (ou de deux entités affiliées ou plus) à la valeur marchande cumulative maximale des titres établie en fonction de la note qui leur est attribuée, comme il est indiqué ci-dessous :

Cote des titres	AA	AAA
Titres du gouvernement	aucune limite	aucune limite
Commission de financement provinciale/municipale	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Titres municipaux	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille
Autres titres admissibles	10 % du portefeuille	10 % du portefeuille

Pendant toute la durée de vie de son portefeuille, l'Alliance devra limiter le montant de ses placements dans les titres d'une même catégorie à la valeur marchande cumulative maximale des titres de la catégorie, comme il est indiqué ci-dessous :

Cote des titres	AA	AAA
Titres du gouvernement*	30 % du portefeuille	aucune limite
Commission de financement provinciale/municipale	70 % du portefeuille**	même 70 %
Titres municipaux	70 % du portefeuille**	même 70 %
Autres titres admissibles	70 % du portefeuille**	80 % du portefeuille

(le portefeuille inclura au moins 10 % de titres du gouvernement)
* Pour plus de certitude, l'expression « Titres du gouvernement » désigne tous les titres émis ou garantis par le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial, ou comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque de ceux-ci.
** La contrainte de 70 % s'applique à l'ensemble des titres « AAA ».

4) Stratégie de répartition des actifs :
Le portefeuille contiendra en tout temps des titres admissibles (voir la partie [5] ci-dessous).

5) Titres de placement et activités boursières autorisées :
L'Alliance investira ses fonds dans des titres admissibles, lesquels sont définis comme suit : certificats de dépôt bancaire; acceptations bancaires; bons du Trésor; papiers commerciaux et autres titres, obligations et billets à court terme émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et les sociétés; montants en espèces déposés dans une banque figurant à l'annexe I de la Loi sur les banques; certificats de placement garantis; autres titres à revenu fixe comportant l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement du Canada. Plus précisément, l'Alliance ne fera aucun investissement dans des instruments dérivés, des échanges, des options ou des contrats à terme normalisés.

Les titres acquis seront cotés au minimum « AA ».

Tous les titres seront libellés en dollars canadiens.

Les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement auront le pouvoir de recommander et d'exécuter toutes les opérations boursières au nom de l'Alliance. Ces personnes signaleront ces opérations à l'Alliance et lui fourniront tous les détails concernant la confirmation de ces opérations.

Au cours de la semaine où les opérations ont été autorisées ou le plus tôt possible après ce délai, les membres du comité de vérification et d'investissement du Conseil recevront par courriel ou par télécopieur les détails concernant ces opérations.

6) Titres de placement et activités boursières interdits :
Les placements interdits comprennent tous les placements qui ne sont pas autorisés par la présente politique.

7) Politique sur la liquidité et l'échéance des titres :
a) Les modalités et la date d'échéance des placements doivent correspondre au profil des décaissements qu'a prévus l'Alliance.

Si on ignore le moment auquel les sorties de fonds auront lieu, les fonds seront investis dans des titres arrivant à échéance dans un an ou moins.

b) Dans le cas où l'Alliance ferait un ou plusieurs décaissements imprévus qui entraîneraient une réduction de la valeur marchande globale du portefeuille, elle prendra immédiatement les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences énoncées dans la politique de diversification du portefeuille (voir le point 3 ci-dessus) dans les 60 jours suivant la première date où elle a omis de respecter ces exigences. Sous aucun prétexte l'Alliance ne devra rester plus de 90 jours consécutifs dans l'incapacité de se conformer aux exigences de diversification énoncées au point 3.

8) Politiques de gestion des risques :
Avec son portefeuille de placement, l'Alliance vise à accumuler un revenu d'investissement afin de disposer des fonds nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Par conséquent, les risques principaux sont liés à la liquidité des titres et à la préservation du capital. Les questions relatives aux risques et aux mesures prises pour les gérer sont traitées en détail dans l'énoncé de la politique d'investissement et l'énoncé de la stratégie d'investissement de l'Alliance. Outre les contraintes qu'imposent les présents documents, certains processus ont été instaurés pour garantir une gestion plus approfondie de ces risques.

- Tous les mois, l'équipe de direction de l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en placement un rapport sur ses besoins de trésorerie prévus à court terme. Le conseiller/gestionnaire compare ces besoins à la liste de placements parvenant à échéance et prend des mesures correctives, le cas échéant.

- Tous les ans, l'Alliance envoie aux conseillères, conseillers et gestionnaires en placement ses prévisions à long terme concernant ses besoins de trésorerie. Le conseiller ou le gestionnaire compare ces prévisions à la liste des placements à long terme arrivant à échéance. Après cette comparaison, le conseiller/gestionnaire prend des mesures correctives, le cas échéant. À noter que ces mesures peuvent s'étaler sur une période prolongée.
- Tous les trimestres, les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement passent en revue la cote de solvabilité de l'ensemble des avoirs. Ce travail vise à cerner en amont tout problème qui pourrait nuire au capital.
- Tous les trimestres (ou plus souvent, au besoin), les conseillères, conseillers et gestionnaires en placement présentent au comité de vérification et d'investissement un compte rendu sur les questions touchant le portefeuille. Il peut s'agir de difficultés concernant le respect des directives de diversification ou d'une situation susceptible de mettre le capital en péril, avec les mesures correctives recommandées.

9) Politique sur le prêt d'espèces ou de titres et sur l'emprunt
Le prêt d'espèces ou de titres est interdit.

Il est interdit d'emprunter de l'argent, d'émettre des titres de créance, de sûreté ou autres, de garantir les dettes ou autres obligations d'une tierce partie, de donner en nantissement une partie ou la totalité du capital reçu, de verser un acompte à un créancier en guise de garantie, ou de prendre toute autre mesure susceptible de grever les fonds reçus, tel que cela est décrit dans l'accord de contribution.

10) Évaluation du rendement et surveillance :
Le rendement sera évalué en premier lieu en fonction de l'objectif principal de préservation des placements, et en deuxième lieu en fonction de la capacité du portefeuille d'investissements à disposer de fonds pour satisfaire aux exigences en matière de dépenses.

Après ces considérations viendra le rendement des placements proprement dits.

Cet aspect sera évalué de façon continue par l'intermédiaire de comptes rendus sur le rendement des nouveaux investissements et des réinvestissements par rapport à la courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada (le rendement qu'obtiendraient des obligations de référence émises par le gouvernement canadien pendant une même période). Peu d'importance sera accordée aux comparaisons annuelles du rendement avec celui d'autres gestionnaires d'obligations, sauf si leurs activités sont assujetties à des contraintes similaires à celles de l'Alliance.

11) Examen :
Le présent énoncé de la politique d'investissement fera l'objet à tout le moins d'un examen annuel.

Annexe C : Rapport sur les activités communes de CANARIE et de l'Alliance

Activités prévues pour 2024–25

Le tableau 1 ci-dessous présente les engagements que l'Alliance et CANARIE ont pris dans le Plan conjoint sur l'écosystème pour l'exercice 2023 pour appuyer ce nouveau modèle.

<table>
<tr><th></th><th>Alliance</th><th>CANARIE</th><th>Activités conjointes</th></tr>
<tr><td>Gouvernance de l'écosystème</td><td colspan="2">S.O.</td><td>1 — Harmonisation continue des activités de gouvernance, de communication et de sensibilisation</td></tr>
<tr><td>Calcul informatique de pointe</td><td rowspan="2">Responsabilités liées au CIP

Projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance (ACCP)</td><td></td><td rowspan="2">2 — Suite de l'intégration de la gestion fédérée des identités aux services de CIP, de GDR, et des LR

3 — Soutien de CANARIE aux projets d'informatique en nuage, y compris le projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance

4 — Discussions continues pour appuyer la science du gouvernement du Canada</td></tr>
<tr><td>Réseautique</td><td>Programme de réseautique

Fédération canadienne d'accès

Programme du RNRE</td></tr>
</table>

Logiciels de recherche (LR)	Responsabilités liées aux LR		5 — Soutien continu de CANARIE aux logiciels de recherche de l'Alliance
Gestion des données de recherche	Responsabilités liées à la GDR		6 — Soutien continu aux services de GDR de l'Alliance
Sécurité	Sécurité de l'infrastructure	Programme d'initiatives de cybersécurité CanSSOC Sécurité des réseaux et du RNRE	7 — Harmonisation des activités de cybersécurité
Événements	CIP, GDR et LR	Réseau et cybersécurité	8 — Efforts conjoints pour le renforcement de la communauté et l'éducation

Résultats des activités prévues en 2024-25

Certaines activités conjointes ont progressé au cours de cette période, tandis que d'autres ont été mises en attente en attendant l'élaboration d'occasions de financement pour soutenir les travaux dans les domaines concernés.

	Activité conjointe	Résultats, Actions, Effets
Gouvernance de l'écosystème	1 — Harmonisation continue des activités de gouvernance, de communication et de sensibilisation	- Les réunions trimestrielles entre CANARIE et la haute direction de l'Alliance se poursuivent. - Les réunions mensuelles entre la haute direction de CANARIE et de l'Alliance se poursuivent.
Calcul informatique de pointe	2 — Suite de l'intégration de la gestion fédérée des identités aux services de CIP, de GDR, et des LR	- Aucune mesure n'a été requise pour cette activité durant la période visée.

Réseautique	3 — Soutien de CANARIE aux projets d'informatique en nuage, y compris le projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance	- Discussions en cours avec CANARIE concernant l'activité réseau liée aux activités spécialisées de transfert de données dans le cadre du projet pilote de connexion au nuage de l'Alliance.
Réseautique	4 — Discussions continues pour appuyer la science du gouvernement du Canada	- Discussions conjointes entre CANARIE, l'Alliance et le CNRC concernant une possible expansion des besoins en réseautique pour le projet ExCANFAR (« Expanding CANFAR », auparavant connu sous le nom de projet du Square Kilometre Array).
Logiciels de recherche	5 — Soutien continu de CANARIE aux activités des logiciels de recherche de l'Alliance	- Aucune activité concrète n'a été entreprise en matière de logiciels de recherche pendant la période visée, l'Alliance étant engagée dans un dialogue soutenu avec les communautés de recherche et de développement logiciel.
Gestion des données de recherche	6 — Soutien continu de CANARIE à la gestion des données de recherche (GDR) au sein de l'Alliance	- Aucune mesure n'a été requise pour cette activité durant la période visée.
Sécurité	7 — Harmonisation des activités de cybersécurité	- Discussions continues avec CANARIE afin de collaborer à la réalisation d'un exercice conjoint de simulation de gestion d'incidents de cybersécurité.
Événements	8 — Efforts conjoints pour le renforcement de la communauté et l'éducation	- Présence et messages coordonnés lors de l'atelier annuel sur les initiatives scientifiques majeures de la FCI.

Annexe D : États financiers vérifiés

États financiers de

L’ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

et le rapport de l’auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2025

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance de recherche numérique du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

KPMG LLP, an Ontario limited liability partnership and member firm of the KPMG global organization of independent member firms affiliated with KPMG International Limited, a private English company limited by guarantee. KPMG Canada provides services to KPMG LLP.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel », à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 27 juin 2025

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	16 927 581 $	15 447 697 $
Montants à recevoir	6 291 720	16 500
TVH à recevoir	172 509	111 130
Charges payées d'avance	926 158	811 730
Avances nettes aux projets	1 617	784 913
	24 319 585	17 171 970
Immobilisations (note 4)	50 335	74 495
	24 369 920 $	17 246 465 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 877 418 $	945 429 $
Tranche de l'avantage incitatif relatif à un bail exigible à court terme	39 199	37 816
Financement reporté (note 2)	10 560 064	12 944 751
	20 476 681	13 927 996
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	42 465	81 664
Actif net	3 850 774	3 236 805
Engagements (note 5)		
Passif éventuel (note 8)		
	24 369 920 $	17 246 465 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

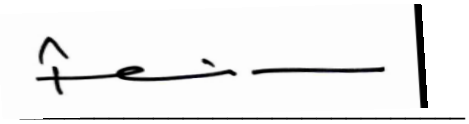

Feridun Hamdullahpur
Chair, Board of Directors
Digital Research Alliance of Canada

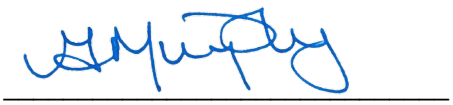

Gail Murphy
Vice Chair, Board of Directors
Digital Research Alliance of Canada

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits		
Financement du gouvernement (notes 2 et 3)	190 782 495 $	37 165 049 $
Revenu d'intérêts	1 239 865	639 148
Cotisations des membres	609 000	605 000
Autres produits	297 529	79 331
	192 928 889	38 488 528
Charges		
Charges de programme		
Infrastructure de recherche numérique	153 462 192	23 003 542
Capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle	21 496 225	1 374 861
Expansion du Canadian Advanced Network for Astronomy Research	1 973 077	–
	176 931 494	24 378 403
Charges de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	6 524 792	5 686 060
Services	1 731 418	1 343 776
Transports et communications	390 901	353 340
Fournitures	35 285	29 693
Frais divers	2 726	4 361
	8 685 122	7 417 230
Gestion et administration		
Salaires et avantages sociaux	3 862 944	3 483 285
Services	2 572 044	1 667 629
Transports et communications	206 132	225 032
Fournitures	22 004	37 382
Frais divers	11 020	3 568
Amortissement des immobilisations	24 160	24 161
	6 698 304	5 441 057
Total des charges	192 314 920	37 236 690
Excédent des produits sur les charges	613 969	1 251 838
Actif net, au début de l'exercice	3 236 805	1 984 967
Actif net, à la fin de l'exercice	3 850 774 $	3 236 805 $

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	613 969 $	1 251 838 $
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	24 160	24 161
Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	(37 816)	(22 606)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		
Montants à recevoir	(6 275 220)	122 502
TVH à recevoir	(61 379)	(24 403)
Charges payées d'avance	(114 428)	(545 537)
Avances nettes aux/des projets	783 296	(835 233)
Créditeurs et charges à payer	8 931 989	(1 436 672)
Financement reporté	(2 384 687)	10 507 744
Augmentation de l'encaisse	1 479 884	9 041 794
Encaisse, au début de l'exercice	15 447 697	6 405 903
Encaisse, à la fin de l'exercice	16 927 581 $	15 447 697 $

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'« Organisation ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi fédérale le 28 août 2019 à titre d'organisme membre aux termes d'une entente entre Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») et l'Organisation.

L'Organisation a pour mandat de jouer un rôle essentiel en aidant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique axé sur le chercheur, responsable, adaptable, stratégique et durable pour les chercheurs au Canada.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports et les fonds affectés au mandat de l'Organisation sont comptabilisés à titre de fonds reportés et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, à condition que leur perception soit raisonnablement assurée.

c) Charges

Dans l'état des résultats, l'Organisation classe ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement.

d) Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives, qui sont comptabilisées au prix coûtant. Lorsqu'une amélioration locative n'aide plus l'Organisation à fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

e) Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux

Les avantages incitatifs reportés relatifs à des baux au titre des améliorations locatives se composent de montants accordés à l'Organisation pour les bureaux loués à bail. Cet apport est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Organisation est membre du Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Organisation a adopté des principes comptables propres à un régime de retraite à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

g) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes figurant dans les états financiers comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les apports reportés et le montant de certaines charges à payer au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

2. Financement reporté

L'Organisation a reçu du gouvernement fédéral les fonds suivants :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	12 944 751 $	2 437 007 $
Contributions reçues	188 397 808	47 672 793
Montants constatés à titre de produits	(190 782 495)	(37 165 049)
Solde à la fin de l'exercice	10 560 064 $	12 944 751 $

3. Financement du gouvernement

Les deux accords de contribution pour le programme de contribution à l'infrastructure de recherche numérique entre l'Organisation et ISDE ont été signés les 19 et 30 juin 2023. Ces accords visaient à financer les activités de l'Organisation. Le premier a pris fin le 31 mars 2025, et le second a été prolongé jusqu'au 31 mars 2027

Le 28 septembre 2022, l'Organisation et ISDE ont signé un accord de contribution pour le programme de capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle, et des avenants à cet accord ont été signés le 18 janvier 2023 et le 17 juillet 2024. Cet accord vise à financer la capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle afin de soutenir la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Il prend fin le 31 mars 2027.

3. Financement du gouvernement (suite)

L'accord de partenariat entre le Conseil national de recherches du Canada (« CRNC ») et l'Organisation dans le cadre de l'élargissement des activités du CANFAR (Canadian Advanced Network for Astronomical Research a été signé le 1er décembre 2023. Cet accord vise à développer une infrastructure de recherche numérique pour répondre aux besoins de la communauté de recherche du CNRC et de l'ensemble de la communauté de recherche universitaire. Il prend fin le 31 mars 2031.

De plus, au cours de l'année, un nouvel accord de contribution pour le programme de contribution à l'infrastructure de recherche numérique entre l'Organisation et ISDE a été signé le 11 mars 2025. Cette entente vise à financer les activités de l'Organisation. Il prend fin le 31 mars 2030.

De plus, un nouvel accord de contribution entre l'Organisation et ISDE dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA a été signé le 21 mars 2025. Cet accord vise à accroître la capacité nationale de calcul en IA afin de répondre aux besoins urgents en recherche en IA partout au Canada. Il prend fin le 31 mars 2028.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Améliorations locatives	120 803 $	70 468 $	50 335 $	74 495 $

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2024 se sont élevés respectivement à 120 803 $ et 46 308 $.

5. Engagements

Selon le contrat de location-exploitation, l'Organisation doit effectuer les paiements suivants au cours des trois prochains exercices :

2026	169 244 $
2027	169 244
2028	14 103
	352 591 $

6. Régimes d'avantages sociaux des employés

À compter du 1er mai 2021, l'Organisation est devenue membre du Régime de retraite du Collège des arts appliqués et de technologie (le « CAAT »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants du CAAT. Les participants recevront des prestations en fonction de leur ancienneté et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

L'Organisation ne comptabilise aucune part de l'excédent ou du déficit du régime de retraite, car elle dispose de renseignements insuffisants pour déterminer sa part de l'actif et du passif sous-jacents du régime de retraite. L'excédent réglementaire du régime au 31 décembre 2024 s'élevait à 6,14 milliards de dollars et la plus récente évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des régimes de retraite est en date du 1er janvier 2025.

Les cotisations de l'employeur au régime au cours de l'exercice par l'Organisation se sont élevées à 525 782 $ (508 211 $ en 2024) et sont incluses dans les charges au titre des avantages sociaux dans l'état des résultats.

7. Risques financiers

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux débiteurs. L'Organisation tient ses comptes en espèces auprès de banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'Organisation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. L'Organisation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif et en tenant ses comptes créditeurs à jour tout au long de l'exercice. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

7. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés.

i) Risque de change

Le risque de change désigne certains actifs qui sont exposés aux fluctuations des devises. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Organisation estime ne pas être exposée à l'autre risque de prix.

8. Passif éventuel

L'Organisation est impliquée dans un litige lié à l'emploi dont l'issue ne peut être déterminée pour le moment. Tout passif ou paiement découlant de ce litige sera constaté dans l'exercice au cours duquel le résultat sera raisonnablement déterminable et les montants en cause pourront être estimés.